

**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =  
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =  
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

**Herausgeber:** geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und  
Landmanagement

**Band:** 103 (2005)

**Heft:** 8

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cussions avec l'EPIG et l'EPFL, aucune solution n'a été trouvée pour mettre en place des cours préparatoires au brevet pour les ingénieurs HES. Même si aucune issue favorable immédiate n'a pu être donnée, cette démarche a resserré nos liens avec la D+M et l'EPIG. Ces bonnes relations nous permettront de progresser de manière constructive. De plus, Daniel Rohrer nous indique qu'une quinzaine de nos membres désirent se présenter à cet examen. Aussi, le GIG incite ces personnes à envoyer leur candidature à l'EPIG. Pour conclure, le président remercie Daniel Rohrer et la commission qui oeuvre dans ce dossier.

Enfin, le président donne lecture du communiqué de presse de Swiss Engineering UTS «Master degree pour les diplômés HES» du 9 juin 2004: «Les porteurs d'un titre HES (ou titre ETS converti en HES) doivent obtenir – s'ils ont l'expérience professionnelle nécessaire et une inscription dans le REG A – un diplôme Master. C'est ce que demande Swiss Engineering UTS dans sa réponse à la consultation sur la nouvelle ordonnance sur les HES. Les porteurs d'un titre ETS et HES qui ont déjà de l'expérience professionnelle ne doivent pas se «contenter» d'un titre de bachelor, tel que ceci est proposé dans la nouvelle version de l'ordonnance sur les HES. Ils doivent avoir la possibilité d'obtenir un degré Master».

### 10. Divers et propositions individuelles

Chef du département Environnement construit & Géoinformation de l'EIVD, René Oguey nous présente les salutations de l'école et nous fait part des points suivants:

- L'adhésion au REG A est à demander au plus vite. L'un de nos membres l'a obtenu dernièrement sur la base de son dossier et ce sans devoir passer d'examen.
- Un nouveau plan d'étude du type bachelor est actuellement discuté pour le département. D'une durée de 2'900 heures, ce cursus octroiera environ 180 crédits ECTS, ce qui est malheureusement peu en comparaison européenne.
- Richard Ogay, professeur à l'EIVD depuis de nombreuses années, nous quitte pour une retraite bien méritée. Il sera remplacé par François Gervais qui prendra en charge ses

nouvelles fonctions au 1<sup>er</sup> octobre 2005. L'assemblée applaudit le futur retraité et lui remet un petit présent.

- La nouvelle filière de géomatique comprend trois orientations, à savoir: écotecnologie, construction et infrastructures et géomatique. Un tronc commun de six mois est prévu au début des études. 37 étudiants sont inscrits pour la rentrée et se répartissent uniformément entre les trois axes proposés.

Dans l'enchaînement, Paul-Henri Cattin, professeur à l'EIVD, informe que les HES sont tenues de faire de la recherche appliquée et des prestations de service. La filière de géomatique est donc à disposition du marché privé pour des mandats particuliers. Il nous indique également que l'école loue du matériel, des équipements spéciaux et partage ses connaissances et son savoir avec les bureaux privés dans le cadre de travaux particuliers. C'est en appui ou en complément et non pas en concurrence des bureaux privés que l'école se profile. Aussi, l'EIVD est également prête à étoffer son offre en matière de formation continue suivant les besoins ou encore mettre à disposition ses locaux pour l'organisation de cours ou de manifestations en relation avec le domaine.

Représentant de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Marc Nicodet nous présente les salutations de son office et nous apporte les informations suivantes:

- La nouvelle loi sur la géoinformation (Llgeo) a pour base légale l'article 75a de la Constitution voté en novembre 2004 par le peuple. Elle est actuellement en phase d'élaboration et si tout se déroule comme prévu, elle passera devant les Chambres en 2007. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Au niveau de la formation, un accord multilatéral européen a été signé au sujet de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. L'IGS a signé cet accord pour notre pays.
- La D+M émet certaines craintes concernant la formation des géomètres au niveau des EPF. En effet, les cours enseignés ne permettront plus aux étudiants de se présenter à l'examen du brevet. Un groupe de travail

s'est constitué dans le but d'assurer une formation adéquate.

- 19 candidats se sont annoncés cette année pour se présenter à l'examen du brevet. Pour la première fois, ceux-ci se dérouleront à Lieistal (BL). M. Paul Albert Droz, président de la Commission fédérale d'examen des ingénieurs géomètres, quitte sa fonction à la fin de l'année.

Pour terminer, M. Nicodet nous invite à visiter le nouveau site [www.cadastre.ch](http://www.cadastre.ch) qui se veut fédérateur entre les différents acteurs du domaine.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 18h45.

C'est par une présentation de Daniel Gnerre, collaborateur au Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), que la partie créative débute. Les tâches et missions de ce service ainsi que les nombreux projets réalisés ces derniers mois nous sont présentés. Il s'agit d'un instrument efficace pour les services publics, les professionnels et les citoyens. A n'en pas douter, l'intégration des nouveaux modèles numériques de terrain basés sur le balayage laser permettra de répondre à des besoins toujours plus importants en altimétrie. Pour ponctuer l'exposé, nous assistons à une démonstration en ligne du guichet cartographique virtuel.

Président du Conseil communal de la ville de Neuchâtel, Antoine Grandjean nous transmet les salutations des autorités et nous remercie d'avoir choisi ce lieu pour notre assemblée générale. En tant que politicien, il est convaincu que notre savoir-faire est indispensable pour gérer la complexité des villes. Pour exemple, sans les bases de données géographiques, administratives et techniques, la ville de Neuchâtel n'aurait pas pu procéder de manière efficace au détournement des conduites, câbles et autres canalisations dans le cadre de la construction du nouveau complexe de la Maladière. Avant de nous inviter à l'apéritif officiel offert par les autorités locales, il souhaite à notre groupement plein de succès.

La journée se termine par un grand buffet servi à l'Hôtel Beaulac au bord du lac de Neuchâtel.

*Thierry Schmidlin, Secrétaire du GIG*